

Message FRI 2008-2011

Eviter de nouvelles coupes budgétaires

Selon le Message publié en janvier 2007 par le Conseil fédéral, 21,2 milliards de francs devraient être investis dans l'encouragement à la formation, à la recherche et à l'innovation (domaine FRI) pendant la période 2008-2011. Cela représente une croissance de 6% par an. Ce montant est considéré comme un minimum absolu par les hautes écoles et les institutions de recherche, mais aussi, comme en atteste la prise de position publiée par Economiesuisse en mai 2007 (voir ci-contre), par l'économie privée. Lors de la session d'automne 2006, le Conseil national s'est même prononcé par 90 voix contre 77 en faveur d'une augmentation annuelle de 8%!

Malgré ce large soutien, rien ne garantit que ces moyens seront accordés. En effet, le Conseil fédéral envisage d'ores et déjà, dans le cadre de sa politique financière, de nouvelles coupes de 700 millions de francs en 2008, de 950 millions en 2009 et de 1,2 milliard en 2010. Il faut s'attendre à ce que le domaine FRI soit fortement touché par ces réductions. Cette contradiction entre les objectifs de la politique de la formation et ceux de la politique des finances rendent toute planification stratégique impossible. Si ces coupes sont réalisées, les institutions du secteur FRI devront en effet une nouvelle fois procéder, comme ces dernières années, à des remaniements budgétaires à très court terme.

C'est maintenant à nous, parlementaires, de nous mobiliser par-delà les frontières partisans pour que le domaine FRI devienne une priorité dans les faits.

*Urs Hofmann, Conseiller national
Président de la Délégation des finances
et membre du Team politique FUTURE*

Encouragement 2008-2011 de la formation, de la recherche et de l'innovation

Pour l'augmentation, contre la discontinuité

Dans son Message sur la formation, la recherche et l'innovation (domaine FRI) pour la période 2008-2011, le Conseil fédéral propose d'augmenter les crédits en faveur de ce secteur de 6% par an. Mais parallèlement, dans le cadre de sa politique financière, il prévoit des coupes budgétaires qui n'épargneront pas le domaine FRI. A la veille de l'ouverture des débats parlementaires sur le Message, de nombreux observateurs s'interrogent sur les intentions contradictoires du gouvernement.

Depuis près de deux ans, les acteurs académiques et politiques travaillent main dans la main pour définir les lignes de développement du domaine FRI. Avec un résultat positif: dans son Message présenté à la fin janvier 2007 sur l'encouragement du domaine FRI pendant la période 2008 à 2011, le Conseil fédéral annonce un accroissement «prioritaire» de 6% par an des crédits en faveur de ce secteur, ce qui représenterait un investissement total de 21,2 milliards de francs sur quatre ans. Quasiment tous les groupes concernés saluent cette proposition, tout en rappelant que le Conseil fédéral ne fait en cela que suivre la volonté des Chambres qui, l'automne dernier à Flims, s'étaient prononcées à une large majorité en faveur d'une croissance annuelle d'au moins 6% pour le

Conseil des Etats, et même de 8% pour le Conseil national.

Mais parallèlement, dans ses directives financières publiées à la mi-février, ce même Conseil fédéral propose d'effectuer ces prochaines années des coupes qui devraient toucher le domaine FRI à hauteur d'au moins 100 millions de francs par an. Cela obligerait les hautes écoles, les institutions de la formation professionnelle et les autres acteurs de la place académique et scientifique à renoncer à certaines activités pourtant vitales pour garantir la qualité et la compétitivité du site suisse en comparaison internationale.

Un message en trompe-l'oeil

De plus, l'annonce de ces coupes intervient avant même que le Message du Conseil fédéral n'ait été débattu au Parlement, puisque le Conseil des Etats traitera cet objet en première chambre le 19 juin prochain, lors de la prochaine session d'été. «On soumet ainsi au Parlement des augmentations en trompe-l'oeil», relève la Conseillère aux Etats vaudoise Christiane Langenberger, présidente du Team politique FUTURE.

Il importe donc que le Conseil fédéral revoie ses objectifs de politique financière pour les rendre compatibles avec les objectifs énoncés dans son Message

Economiesuisse, prise de position du 10 mai 2007

21,2 milliards et un engagement fiable

«L'économie considère que les 21,2 milliards de francs du Message constituent une base solide, pour autant que ces moyens soient accordés de façon fiable sur toute la période. Des améliorations structurelles et organisationnelles sont par ailleurs nécessaires, de même qu'une utilisation ciblée et efficace des ressources. Ce n'est qu'ainsi que la Suisse parviendra à conserver sa bonne position dans une société du savoir mondialisée.»

Commission des finances du Conseil des Etats

Assurer la continuité du financement

Le Commission des finances du Conseil des Etats plaide en faveur d'un financement continu sur toute la période, ce qui implique de fixer le montant des crédits en faveur de la formation, de la recherche et de l'innovation de telle façon que cette continuité puisse être garantie. Pour cette commission, il faut absolument éviter les variations imprévues d'une année à l'autre, dans l'intérêt des cantons aussi bien que dans celui des institutions bénéficiaires. Celles-ci doivent pouvoir s'appuyer sur des bases fiables pour leur propre planification.

sur l'encouragement du domaine FRI. Pour de nombreux parlementaires, une augmentation de 6% est un minimum pour faire face à la concurrence mondiale, surtout si l'on tient compte du retard pris dans les années 1990 et des coupes effectuées ces trois dernières années dans le cadre des programmes d'allègements budgétaires.

Dans ce but, et si les acteurs politiques entendent être cohérents et prouver que la formation est réellement la priorité annoncée par tous, il s'agit de soutenir la proposition qui vise à mettre en œuvre, pour une durée limitée à quatre ans, une mesure législative prévoyant que les plafonds de dépenses et les crédits adoptés dans le cadre du Message FRI 2008–2011 échappent aux mesures de blocage des crédits et aux coupes budgétaires voulues par le Conseil fédéral pour la prochaine législature (proposition Schiesser).

Du «stop and go» au recul

Certes, au cours de ces quatre dernières années déjà, les programmes d'allègements budgétaires avaient pour ainsi dire institutionnalisé le «stop and go», c'est-à-dire la discontinuité des engage-

ments financiers. Renouveler une telle expérience équivaldrait à tuer la priorité officielle: le domaine FRI devrait en effet contribuer jusqu'à 13,3% à l'assainissement des finances fédérales, alors qu'il représente moins de 6% des dépenses par domaines de tâches (voir le dépliant «Les dépenses publiques 2007» du Département fédéral des finances). Et l'on passera pudiquement sous silence les 6,5 milliards de bénéfice dans les comptes 2006!

Une telle incohérence n'a pas échappé aux commissions spécialisées – celle de la science, de l'éducation et de la culture et celle des finances – du Conseil des Etats. Elles sont non seulement préoccupées, mais elles affirment surtout qu'il faut éviter absolument des fluctuations annuelles aux conséquences dévastatrices (voir encadrés).

En fait, on passe de la politique du «stop and go» de la législature 2004–2007 à une stratégie de recul dans la dynamique des engagements dès 2008... en affirmant que, peut-être, cela ira mieux plus tard ! Cette façon de procéder ne relève pas d'une vision stratégique, mais de la gouvernance administrative.

Union nationale des étudiant-e-s (UNES), communiqué de presse du 29 mai 2007

Ne pas donner d'une main pour reprendre de l'autre

«L'UNES s'engage en faveur d'une augmentation de 10% des moyens investis dans la formation, la recherche et l'innovation, et demande que ce domaine ne soit pas, comme malheureusement trop souvent par le passé, victime des mesures d'économies de la Confédération. [...] Il faut que cesse le double langage du gouvernement, qui donne d'une main pour reprendre de l'autre.»

Sept ans de FUTURE

Ni à droite, ni à gauche, ni au centre. Au-dessus des querelles partisans, mais surtout au service de la formation, de la recherche et de l'innovation. C'est ainsi que l'on pourrait résumer la vocation du Team politique FUTURE.

Certains on pu s'étonner de l'apparition, en 2000, d'un noyau parlementaire s'engageant en faveur du domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (domaine FRI). Mais sur plus de deux législatures, ce groupe a tenté de trouver à chaque occasion le plus grand – ou le plus petit... – dénominateur commun. Plusieurs dizaines de parlementaires ont contribué à des débats passionnés et au soutien du domaine FRI. Parallèlement, le dialogue entre la science et la politique a gagné en intensité et en qualité.

Je souhaite vivement que cet élan se poursuive dès décembre 2007. Tous les acteurs – politiques et académiques – vont se retrouver devant des échéances législatives et académiques fondamentales pour le paysage des hautes écoles et de la recherche en Suisse. Ces échéances nous mettront face à des enjeux financiers et structurels qui exigent des engagements renouvelés de tous les partenaires.

*Christiane Langenberger,
Conseillère aux Etats,
Présidente du Team politique Future*

Efficacité des mesures de pilotage

Forces et faiblesses du système suisse

Au début du mois d'avril 2007, le Conseil fédéral a publié un rapport sur l'efficacité des mesures de pilotage dans le domaine de la formation et de la recherche, en réponse à un postulat déposé en 2001 par la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS/BS). Ce rapport est notamment intéressant dans la perspective de la future loi-cadre sur les hautes écoles que le Conseil fédéral soumettra au Parlement cette année encore.

En Suisse comme sur le plan international, les politiques d'encouragement basées sur des indicateurs gagnent en importance aux dépens des systèmes allouant les ressources selon des critères historiques. Les indicateurs d'input sont en général utilisés pour le financement de l'enseignement. Ils garantissent la stabilité. La recherche, quant à elle, est financée sur la base d'indicateurs d'output (acquisition de fonds tiers) d'une part et, d'autre part, par des moyens mis en compétition et liés à des projets.

Le «tout-performance» fonctionne mal
Les expériences faites dans d'autres pays montrent qu'un financement exclusivement basé sur la performance crée des difficultés pour les projets de recherche à long terme et les plus risqués ainsi que pour la recherche fondamentale et les investissements infrastructurels. Le rapport salue par conséquent les efforts de la Suisse dans le sens d'une amélioration de la qualité et de la durabilité, par exemple par le biais des Pôles de recherche nationaux du Fonds national suisse.

Faiblesse dans le pilotage global

Le système actuel, qui combine les différents modes de financement, garantit

certes la sécurité et la stabilité, mais il présente également des faiblesses liées au fédéralisme et à la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Le rapport mentionne ainsi un pilotage déficient du système des hautes écoles considéré dans sa globalité ainsi qu'une répartition des tâches insuffisante entre les hautes écoles.

Informations complémentaires et rapport original: www.sbf.admin.ch

Controlling stratégique

Tout n'est pas chiffrable

Le Département fédéral de l'intérieur et le Département fédéral de l'économie ont évalué par le biais d'un controlling stratégique le degré de réalisation des objectifs formulés dans le Message sur la formation, la recherche et la technologie pour les années 2004 à 2007.

Ce rapport intermédiaire – une évaluation finale est prévue pour la fin 2008 – montre que des effets positifs ont été obtenus dans de nombreux domaines. Le projet d'effectuer un controlling systématique se heurte toutefois à certaines limites : les objectifs du Message résultant de compromis politiques, ils ont été formulés de façon volontairement ouverte, ce qui rend difficile de contrôler et de mesurer leur degré de réalisation. De plus, les résultats ne sont pas uniquement dus à des mesures politiques, mais ils s'expliquent également dans une mesure importante par des évolutions démographiques et économiques. Il faut enfin tenir compte du fait que des parties importantes du catalogue d'objectifs ne sauraient être évaluées d'un point de vue quantitatif : certains acquis ne peuvent être décrits en francs ou en chiffres. C'est la raison pour laquelle il convient d'accorder autant d'importance

à l'évaluation qualitative qu'à l'évaluation quantitative.

L'étude peut être téléchargée sur www.sbf.admin.ch

Recherche sur les primates

Le débat politique doit avoir lieu

A la fin février 2007, la direction de la santé du Canton de Zurich a approuvé des recours contre deux autorisations pour des expériences sur des primates. Contrairement à ce qu'ont avancé certains médias, ces décisions ne s'appuient pas sur la nouvelle loi sur la protection des animaux, mais sur les recommandations de la Commission fédérale d'éthique pour la biotechnologie dans le domaine non humain (CENH) et de la Commission fédérale pour les expériences sur animaux (CFEA).

Les chercheurs travaillant dans les domaines concernés craignent que ces décisions n'entraînent d'importantes conséquences pour la place scientifique suisse. C'est la raison pour laquelle le Fonds national suisse souhaite qu'un débat soit mené au sujet de la recherche sur les primates et des recommandations de la CENH et de la CFEA. Ce débat devrait se dérouler dans un esprit ouvert et constructif, et prendre en compte les discussions en cours au niveau international. Il devrait impliquer tous les milieux concernés et avoir lieu avant que les autorités politiques et judiciaires ne prennent d'autres décisions susceptibles d'entraîner la Suisse dans un Alleingang en matière de politique de la recherche.

Pour en savoir plus:

Bulletin ASSM 2/07 du 04.06.07, téléchargeable sur www.samw.ch



Le Département fédéral de la formation attendra

La création d'un Département fédéral de la formation, de la recherche et de l'innovation devra encore attendre. Dans sa séance spéciale de deux jours à la fin du mois de mai, le Conseil fédéral a renoncé à prendre des décisions concrètes en ce sens. Il a en revanche chargé les départements concernés d'examiner d'ici à l'automne le regroupement de la formation et de la recherche dans un seul département.

Ralph Eichler nouveau président de l'EPFZ

Ralph Eichler a été nommé président de l'EPF de Zurich par le Conseil fédéral. Il entrera en fonction le 1^{er} septembre 2007. Ralph Eichler est professeur de physique et directeur de l'Institut Paul Scherrer à Villigen depuis 2002. Depuis 2004, il est membre du Conseil des EPF, où il représente les quatre établissements de recherche du domaine des EPF.

Feu vert pour l'accréditation des HES

Depuis le mois de mai, les hautes écoles spécialisées (HES) peuvent se faire accréditer. Le système d'accréditation dans le domaine des HES s'inscrit dans le processus de Bologne et s'oriente d'après les standards de qualité européens. L'autorité compétente pour l'accréditation des HES est le Département fédéral de l'économie.

Le recteur de l'EPFZ nommé à l'Université de l'ONU

Le recteur et président par intérim de l'EPF de Zurich, Konrad Osterwalder, a été nommé au poste de recteur de l'Université des Nations Unies, à Tokyo, par le Secrétaire général de l'ONU. L'Université des Nations Unies est un réseau décentralisé de scientifiques mandaté par l'ONU pour réfléchir à d'importantes questions touchant le monde entier.

La Suisse compte 172 000 étudiants

Selon l'Office fédéral de la statistique, 172 000 étudiants étaient immatriculés dans les hautes écoles suisses au semestre d'hiver 2006/2007. Les deux tiers d'entre eux suivent une formation dans une haute école universitaire, et le tiers restant, dans une haute école spécialisée (HES). Avec 5,6% d'augmentation par rapport à l'année précédente, les HES ont enregistré une croissance supérieure de près de deux fois à celle des universités et des EPF.

Etude des relations internationales: conseil de fondation nommé

A la mi-mai 2007, le Département fédéral de l'intérieur a arrêté, de concert avec le Département de l'instruction publique du Canton de Genève, la composition du premier conseil de la Fondation pour l'étude des relations internationales et du développement. Roger de Weck en assumera la présidence, et le professeur Jacques Forster, la vice-présidence. Cette fondation est issue de la réunion de l'Institut universitaire de hautes études internationales (HEI) et de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED).

L'Institut européen de la technologie verra-t-il le jour?

L'idée de créer un Institut européen de la technologie (IET) n'est pas réalisable. Telle est la conclusion d'un groupe d'experts indépendant dans un rapport publié le 5 avril dernier. Des avis semblables ont été exprimés par plusieurs décideurs de l'UE à l'occasion d'une audition publique début mai: le mode de financement prévu pour l'IET serait trop flou, de même que les objectifs de cette institution. La Commission européenne, de son côté, veut faire avancer le projet. Pour elle, le moment est propice à la création de l'IET.

Centre pour les infrastructures des sciences sociales à Lausanne

L'Office fédéral de la statistique et le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche ont décidé de créer le futur Centre suisse pour les infrastructures des sciences sociales à l'Université de Lausanne. L'objectif est de réunir sur un même site le Centre d'information et d'archivage de données pour les sciences sociales (SIDOS), le futur Centre de données et d'information pour la recherche publique, les projets nationaux d'enquêtes à long terme ainsi que la participation suisse aux programmes internationaux d'enquêtes sociales que sont l'European Social Survey (ESS) et l'International Survey Programme (ISSP). Le nouveau centre devrait être opérationnel à partir du 1^{er} janvier 2008.

Impressum

Réseau FUTURE
Dunantstrasse 60
3074 Muri / Berne
tél. 031 351 88 46
fax 031 351 88 47
info@futureteam.info

© Réseau FUTURE 2007
Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.